

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2021 **DE LA SEINE - SAINT - DENIS**

LIEU : Au Siège du Comité Départementale de Tennis de Table
de la Seine - Saint - Denis,
1 - 3 Rue de la Poterie, 93200 SAINT - DENIS

DATE : VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2021

HORAIRE : 19 H 00 (ouverture de la salle à partir de 18 H 30)

POUVOIR

Je soussigné(e),

Président(e) de l'Association

donne "pouvoir" à N° de licence

de le représenter à **l'Assemblée Générale Ordinaire** des Associations de Tennis de Table
de la Seine - Saint - Denis du **VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2021**.

Rappel de l'article 66 (Titre IV "Les Comités Départementaux" – Chapitre 2 "L'Assemblée Générale") : chaque association délègue à l'Assemblée Générale **un Représentant de son Association** dûment mandaté. Les délégués des associations doivent être âgés de seize ans révolus, jouir de leurs droits civiques (s'ils sont majeurs) et être licenciés pour l'association qu'ils représentent.

Le vote par procuration n'est pas admis.

Faire précéder la signature de mots manuscrits : " **BON POUR POUVOIR** ".

DATE :

SIGNATURE :

CACHET DE L'ASSOCIATION OBLIGATOIRE :